Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 5

Artikel: Un moyen d'arrêter le hoquet
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191517

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des sommes prodigieuses qu'il perdait aussitôt, ce qui le faisait passer de la joie la plus vive au plus profond désespoir.

Un jour il apprend qu'une compagnie dans laquelle il avait mis un capital énorme a fait banqueroute; à cette nouvelle, il se croit ruiné, ne comptant plus pour rien les deux millions qui lui restaient. Le choc fut tel, qu'il en eut une congestion cérébrale dont il mourut après quelques jours de délire.

Mme Dorian fut complètement brisée par ce malheur, elle ne fit plus que languir, et deux ans après cet héritage qui avait donné tant d'espérances, malgré les soins, la tendresse dont l'entourait son fils, elle le laissait orphelin!...

(A suivre.)

Nous trouvons dans une ancienne chronique cette amusante particularité.

C'était au plus beau temps de la domination bernoise. Un instituteur de campagne, dévoué de cœur et d'âme à LL. EE., racontant un jour à ses élèves les péripéties du déluge, leur dit sans réflexion, et dans son excès de zèle pour l'ancien régime :

« Alors Noé, voyant revenir la colombe qui tenait dans son bec une feuille d'olivier, s'écria: « Nous sommes de Berne! »

Ce mot s'explique si l'on fait remarquer que, dans ce temps, la qualité de bourgeois de Berne était considérée comme le plus grand des honneurs. Aussi, quand après de grandes difficultés on parvenait à triompher d'un obstacle, à réussir dans une entreprise difficile, on disait avec satisfaction: *nous sommes de Berne!* locution qui a persisté jusqu'à aujourd'hui, et qui est encore très fréquemment usitée dans le canton de Vaud.

Conversation du jour. — Bonjour, madame, comment vous portez-vous?

— Je suis malade.

— Et monsieur votre mari?

— Il est malade.

— Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu monsieur votre frère?

— Depuis huit jours, il est malade et je suis sans nouvelles de lui, parce que sa vieille servante et son cocher qui pouvaient venir m'en donner sont malades.

— Autrement, ça va bien, madame?

— Non, vous connaissez mon joli petit chien havanais, qui se portait si bien, et qui mangeait de tout ce qu'on voulait lui donner, des macarons, de la brioche et même des fruits confits; eh bien, depuis trois jours, il est chez le vétérinaire. Il avait perdu l'appétit et me regardait avec des yeux suppliants à fendre l'âme. Il était rêveur et mélancolique. Je vis qu'il n'avait pas échappé à l'*influenza*, et je pris le grand parti de l'envoyer dans une maison de santé. Et vous, monsieur, comment êtes-vous?

— Je suis malade, madame, et de ce pas, je vais me mettre au lit.

— N'hésitez pas, envoyez chercher de suite votre médecin.

— Ce serait inutile, il ne viendrait pas, il est malade.

Un moyen d'arrêter le hoquet. — Le docteur Dresch, de Foix, conseille le procédé suivant : On est quelquefois fort embarassé, en présence d'un hoquet rebelle; le moyen de l'arrêter est cependant très simple. Il suffit de fermer le conduit des oreilles avec le bout des doigts, en exerçant une certaine pression; boire en même temps à petites gorgées, un liquide quelconque qu'une personne vous présente. C'est tout : le hoquet cesse instantanément. Je crois qu'il cesse parce que la contracture de la glotte se trouve du coup supprimée.

(*Revue de Thérapeutique.*)

Réponse du problème de samedi : Prendre le vase A et verser en B, autant que celui-ci en peut contenir; prenez B, et emplissez C; versez dans A ce qui est en C; mettez dans C ce qui reste dans B, c'est-à-dire deux décis. Emplissez encore B du vin qui est dans A; et de celui qui est dans B achevez d'emplir C. Puisque C avait déjà deux décis, il n'en recevra plus qu'un, et il restera en B juste quatre décis, moitié que l'on voulait avoir. — La place nous manque pour publier les cinquante-cinq réponses justes qui nous sont parvenues. — La prime est échue à E. Bastian, à Forel.

Charade

Mon premier n'est jamais mauvais,
Mon second n'est jamais malpropre,
Mon tout est souvent l'un et l'autre.

Prime : un chromo.

L'Illustration nationale Suisse continue, dans ses derniers numéros, de nombreuses gravures d'actualité : portrait du duc d'Aoste, famille royale d'Espagne, professeur Humbert, peintre Veillon, etc. Plus, de belles gravures de genre et une planche humoristique. — L'illustration continue la série de ses concours et jeux qui ont grand succès. — Bureau du journal, 10, rue de Hollande, Genève.

Boutades.

C'était au bas de la place Beaulieu, pendant le tir fédéral. Un pauvre diable, dépenaillé, avait installé sur des trétaux vermoulus une tablette en bois divisée en cinq compartiments.

— C'est la roulette! criait-il à tue-tête. Venez faire fortune, messieurs, mesdames. Je paie cinq fois la mise. Au gagnant qui a mis deux sous, je donne dix sous — cent sous — vingt-cinq francs — deux cent mille francs : un million!!!

A ce moment, un monsieur tente l'aventure, risque dix centimes et gagne.

— Mes dix sous? demande-t-il au banquier.

— Ma foi! dit-il, je ne les ai pas!... mais si vous voulez un chèque!...

Un négociant de Lausanne, écrivait l'autre jour à son neveu, qui lui avait fait part de l'heureuse délivrance de sa femme :

« Mon cher neveu, tu me fais bien part de la naissance d'un enfant, mais tu oublies de me dire si c'est un garçon ou une fille... En sorte que je ne sais pas encore si je suis oncle ou tante. »

Petite confesssion d'un fiancé à la mère de sa future :

— Il faut que je vous avoue que je m'emporte assez facilement et quelquefois sans raison.

— Soyez tranquille, reprend la belle-mère, tant que je serai là, les raisons ne vous manqueront pas.

Il est deux heures du matin. Baptiste, vieux serviteur dévoué, s'est endormi devant le feu en attendant son maître. Ce dernier rentre, aperçoit son domestique et va doucement se mettre au lit sans le réveiller. — Au bout d'une heure, Baptiste ouvre les yeux, s'étire, regarde la pendule et s'écrie :

— Mais il ne rentrera donc pas ce vieux serin?...

Une voix lui répond du fond de l'alcôve :

— Baptiste, vous pouvez aller vous coucher, le vieux serin est rentré.

M. Prudhomme à son fils.

— Sache, mon enfant, que la précision et l'exactitude sont deux grandes vertus dans la vie; imite dans sa ponctualité le soleil, qui se lève juste à la pointe du jour, jamais avant, jamais après!

Entre jeunes femmes :

— Pourrais-tu, ma chérie, m'indiquer un bon confesseur?

— Est-ce grave ce que tu as à avouer?

— Dame, oui!

— Eh bien! prends le mien, on peut tout lui dire, il est sourd!

LE PATER, au théâtre de Lausanne. — Ensuite d'autorisation spéciale de M. Coppée, M. Scheler, et son excellente troupe, nous donneront, mardi 4 février, une représentation de cette œuvre remarquable. Elle fera sans doute salle comble. — La troupe Scheler jouera ce même soir *Le gendre de M. Poirier.*

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50.—Canton de Fribourg à fr. 25. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 104 — Principauté de Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 72. — Barletta, à fr. 39,50. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, *Success. de J. Guilloud*,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.